



## LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



### FICHE DE POSTE CONSEILLER TECHNIQUE REGIONAL EN ARBITRAGE

***La Ligue de Football d'Occitanie recrute un Conseiller Technique Régional en Arbitrage.***

Au sein de la Ligue, directement rattaché au Président de la Ligue, ce poste a été notamment créé pour :

- Participer à la mise en place d'une politique régionale, en collaboration avec la CRA, répondant aux orientations et aux demandes du Président, du comité directeur de la ligue compatible avec la politique nationale de l'arbitrage
- Définir et développer une politique régionale en matière d'arbitrage, plus particulièrement dans les domaines de la formation et du recrutement
- Améliorer la compétence pour accompagner les candidats aux examens fédéraux pour l'amélioration générale de la formation et la présence de professionnels (CRTA) dans les structures concurrentes
- Faire acquérir aux composantes arbitrales de la ligue, le niveau d'exigence de plus en plus élevé des examens fédéraux
- Créer des pôles espoirs avec formation pratique et suivi permanent enrichi
- Favoriser l'accès aux pratiques nouvelles (diététique, entraînement spécifiques, préparation psychologique, aide à la communication, renfort de la personnalité ...)
- Intervenir dans les autres composantes techniques du football, par une participation aux formations et recyclages des diplômés fédéraux et aux différents stages et manifestations
- Participer aux commissions à caractère technique, adhérer à l'équipe de la Ligue (CTR, CTD, CTRA, Conseiller technique de Football d'animation)
- Participer à des missions Nationales ou Internationales ponctuelles (tournois, rassemblements, stages,...)

MISSIONS (sans que celles-ci soient limitatives) :

#### **Formation**

- Assumer des missions de formation de recrutement et de suivi des arbitres.
- Uniformiser la formation des CDA de son territoire
- Favoriser les missions des bénévoles en matières de formation en proposant et créant de nouveaux outils pédagogiques, supports de formation
- Animer et conseiller lors des grands rassemblements footballistiques régionaux, afin de gérer le potentiel des arbitres, les conseiller et optimiser leur progression
- S'investir dans une véritable fonction de formateur d'arbitres, de référents, de dirigeants, d'éducateurs et d'arbitres auxiliaires ou bénévoles
- Détecter et promouvoir les talents de la Ligue (opération, talents / mentors, pôle espoirs...)

- Faire évoluer, harmoniser et organiser la formation initiale des candidats arbitres. Favoriser la mise en place d'une formation pratique
- Encadrer les stages régionaux
- Accompagner le développement de la pratique féminine
- Suivre le développement du football diversifié
- Accompagner les jeunes Arbitres de la Fédération remis à la disposition de leur ligue

#### **Recrutement**

- Participer au développement par des interventions dans les milieux mal ou inexplorés (milieu scolaire et universitaire notamment...)
- Mettre en place une politique de référents arbitres dans les clubs, levier essentiel du recrutement
- Créer et amplifier le tutorat en direction des jeunes et des candidats arbitres

#### **Communication**

- Etre un vecteur de communication, en dehors de la population arbitrale, avec les médias et les différentes composantes (clubs, éducateurs, joueurs, dirigeants,...)
- Participer à toutes manifestations pour permettre une meilleure intégration des arbitres dans les autres familles du football
- Développer les partenariats arbitrage, et soutenir l'organisation des événements nationaux (journée de l'arbitrage, Opération remise de Maillots, Forums,...)
- Gérer et développer une rubrique arbitrage sur le site Internet de la ligue voir des districts

#### **Projets**

Etre associé à la réflexion et à l'élaboration des contrats d'objectifs, à la préparation des dossiers relevant du domaine de l'arbitrage, à la participation à la création des dossiers d'actions ou de financement auprès des collectivités locales ou autres.

LIEU DE TRAVAIL : Siège administratif et technique de la Ligue à Castelmaurou (31180)
---

COMPETENCES REQUISES
----------------------

#### ❖ **Compétences comportementales**

- ✓ Excellent relationnel
- ✓ Capacité à se situer dans un système de relations (Présidents de Ligue et de CRA, élus, bénévoles, salariés, institutionnels) à créer une synergie entre lui et les bénévoles
- ✓ Sens aiguisé de la communication
- ✓ Expérience associative recommandée pour créer une synergie entre les dirigeants, les bénévoles, les clubs et le monde de l'arbitrage
- ✓ Capacité à travailler en équipe, à savoir s'entourer à diriger

#### ❖ **Compétences techniques**

- ✓ Capacité à formaliser un projet, le mettre en œuvre et le gérer en collaboration avec les composantes arbitrales
- ✓ Savoir accompagner le changement
- ✓ Capacité à évaluer les compétences, à sélectionner les profils, à évoluer les potentiels
- ✓ Autonomie dans le respect des prérogatives des commissions arbitrales
- ✓ Capacité de synthèse, de rédaction
- ✓ Aptitudes à la réalisation et au suivi des budgets relatifs à l'organisation de stages et de l'événementiel

#### ❖ **Compétences techniques informatiques**

- ✓ Maîtrise des applications Office dans Windows10 (Excel, Word, Ppt, etc.)
- ✓ Maîtrise d'Internet

#### ❖ **Compétences transversales**

- ✓ Selon formation culturelle ou acquisition de compétences : communication, bureautique (montage vidéo, utilisation de supports) gestion de projet.

#### FORMATION / DIPLÔMES

- Niveau scolaire : Bac + 2 (de préférence)
- Niveau arbitrage : Régionale minimum – Expertise en technique d'arbitrage et Lois du jeu

#### CONTRAT

- Type du contrat : CDI
- Poste à pourvoir à partir du : 1<sup>er</sup> Octobre 2019
- Classification D dans la grille indiciaire CCPAAF
- Présence Permanente exigée sur le site

#### Envoi de candidature :

- Par courrier à :  
Monsieur le Président de la LFO - 615 Avenue du Docteur Jacques Fourcade - BP 95140 - 34073  
MONTPELLIER CEDEX 3
- Par mail à l'adresse électronique suivante : [direction@occitanie.fff.fr](mailto:direction@occitanie.fff.fr)

**La date butoir de réception des candidatures est fixée au 15 Septembre 2019**